



Réunion du comité Syndical

du 2 février 2022

L'ensemble des délibérations de ce comité est
consultable à l'accueil
aux horaires habituels d'ouverture

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

CS - 1.01 Appel nominal

CS - 1.02 Désignation du secrétaire de séance
M. COLLARD

CS - 1.03 Approbation Bulletin Officiel du 15 décembre 2021
UNANIMITE

CS - 1.04 Compte-rendu de réunions de Bureau
Ce point n'appelle pas de vote

CS - 1.05 Compte-rendu de décision
Ce point n'appelle pas de vote

CS - 1.06 Débat d'orientations budgétaires 2022
UNANIMITE

CS - 1.07 Modification du tableau annuel des emplois permanents
UNANIMITE

CS - 1.08 Avenant n°1 à la convention de partenariat passée avec SCHROLL
UNANIMITE

CS - 1.09 Avenant n°1 à la convention de partenariat passée avec CITRAVAL
UNANIMITE

CS - 1.10 Conventions avec les communes de Beaucourt et de Delle
UNANIMITE

CS - 1.11 Avis sur le plan de sauvegarde financière accélérée de BCM Energy
ABSTENTION

CS - 1.12 Adhésion de la commune de SERMAMAGNY au SMGPAP
UNANIMITE

Le 8 février 2022

Le Président
Roger LAUQUIN